

dernière, le produit de 12 fabriques a été offert, en tout 1676 boîtes, dont 175 ont été vendues à 9¼cts. A Campbellford Ont., 200 boîtes sur 300, ont fait 9¼cts.

—Les recettes pour la vente des timbres d'enregistrement, chaque année depuis 1883, sont comme suit :

1883.....	\$61.769
1884.....	66.311
1885.....	66.645
1886.....	72.123
1887.....	74.131
1888.....	68.573
1889.....	73.310
1890.....	104.530

—A la dernière réunion de la Société St Jean-Baptiste, à Manchester N. H., il a été donné un avis de motion à l'effet d'accorder, en secours, la somme de \$50 au sociétaire qui aura le malheur de perdre sa femme.

—L'on croit que le texte latin de l'encyclique sur la question du travail sera bientôt livré à la publicité.

—Les marchands de chaussures en gros, de Montréal, viennent de former un "combine" d'après lequel chaque société doit verser annuellement \$200 dans un fonds de garantie destinée à acheter les machines des manufacturiers en déconfiture, afin de les détruire ou de les revendre à une société déjà établie ; c'est afin d'empêcher la vente du matériel à un prix réduit, et qui permettait aux personnes munies de capitaux insuffisants d'ouvrir des manufactures, réduisant, par cette facilité d'établissement, les profits de tout le commerce.

—Les semences, dans le Minnesota, souffrent de la sécheresse depuis quelques semaines.

—L'association des *Propriétaires chrétiens* a tenu, il y a quelques jours, à Paris, une nombreuse et importante Assemblée générale, à laquelle assistaient un grand nombre de notabilités catholiques.

L'Assemblée a inauguré ses travaux par une messe célébrée à l'église Saint-Thomas d'Aquin. Aux diverses réunions, les délibérations ont eu pour objet le groupement des propriétaires chrétiens, les devoirs spéciaux qui leur incombent, les valeurs mobilières, les affaires de Bourse, enfin l'école des Hautes études agricoles de Lille.

Voici quelques vœux adoptés, sur la proposition de M. le comte Yvet.

L'Assemblée rappelle aux chrétiens capitalistes que leur conscience est engagée dans

toute acquisition ou vente de biens mobiliers, toute participation, tout prêt de capitaux, et qu'avant de prendre une décision, ils ont le devoir de s'éclairer autant sur la valeur morale que sur les qualités financières de l'opération à faire.

Elle insiste, en conséquence, pour que les chrétiens actionnaires, et à plus forte raison administrateurs de compagnies anonymes, exercent un patronage efficace sur la marche de l'entreprise à laquelle ils coopèrent, tant à l'avantage du personnel employé, qu'à l'égard de l'honorabilité de l'affaire.

Aux prêteurs de capitaux sous forme de rentes ou d'obligations, elle rappelle qu'ils ont à tenir compte non seulement de la solvabilité, mais de la moralité de l'emprunt sollicité et de l'emprunteur.

En s'abstenant de toute opération immorale et du jeu de Bourse sous ses diverses formes, les chrétiens seront forts pour demander et obtenir justice contre les abus et les détournements financiers dont ils sont trop souvent victimes.

—Le *Catholic Record*, de London, Ont., numéro du 16 mai, établit une comparaison entre Québec et Ontario au point de vue de la liberté scolaire. La comparaison n'est nullement à l'avantage de la province protestante.

Ici, dans la province de Québec, de l'aveu même des protestants, les 200,000 membres des différentes sectes, conduisent leurs affaires scolaires absolument à leur guise, et jouissent d'une liberté absolue.

Il y a 400,000 catholiques dans la province d'Ontario, et bien qu'ils aient des écoles séparées, ils sont loin de jouir de la liberté absolue en matière scolaire que la majorité catholique de Québec accorde à la minorité protestante. Ils n'ont pas de "comité de l'instruction publique" qui contrôle leurs écoles comme le comité protestant contrôle les écoles dissidentes de Québec, ils n'ont pas leur bureau d'examineurs et ne possèdent que deux inspecteurs, tandis que les écoles protestantes de Québec en ont cinq.

De ces faits il ressort clairement que si les catholiques n'érigent pas la "liberté de conscience" en dogme, comme font les protestants, ils sont infiniment plus généreux en principe que leurs "frères séparés." Ils parlent moins de *tolérance* que les sectaires, mais ils la pratiquent davantage.